

# FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

SREP/SC.IS.2/4  
16 février 2012

---

Réunion intermédiaire du Sous-comité du SREP  
Nairobi (Kenya)  
8 et 9 mars 2012

Point 4 de l'ordre du jour

**PLAN D'INVESTISSEMENT  
POUR L'ÉTHIOPIE**

## Projet de décision du Sous-comité du SREP

Ayant examiné le *Plan d'investissement pour l'Éthiopie* (Document SREP/SC.7/3), le Sous-comité du SREP :

- a) Approuve le plan d'investissement en tant que cadre pour l'élaboration future des projets dont il fait état, et prend note de la demande de financement adressée au SREP, à hauteur de 50 millions de dollars provenant de l'allocation indicative de l'Éthiopie. Le Sous-Comité invite le Gouvernement éthiopien à tenir compte, lors de la préparation des projets proposés, des observations qui seront formulées par les membres du Sous-Comité d'ici le 6 avril 2012 ;
- b) Confirme de nouveau sa décision sur l'allocation des ressources, prise à sa réunion de novembre 2010, à savoir que le montant de toutes les allocations est donné à titre indicatif, aux fins de planification, et que les financements seront approuvés sur la base de la qualité des plans d'investissement et des projets. L'enveloppe convenue pour l'Éthiopie, au titre de l'allocation initiale, est fixée à un financement maximum par le SREP de 50 millions de dollars;
- c) Confirme une nouvelle fois sa décision de réexaminer, à sa réunion de mai 2012, la procédure à suivre en vue de la sélection des projets ou programmes devant bénéficier d'un financement au titre de la réserve ;
- d) Approuve un financement total du SREP de 3 000 000 de dollars à titre de don pour la préparation des projets suivants, qui seront élaborés au titre du plan d'investissement :
  - i. Une somme de 900 000 dollars pour le projet « *Champ géothermique d'Aluto Langano (Phase II)* » (BAfD) ;
  - ii. Une somme de 1 700 000 dollars pour le projet « *Ferme éolienne d'Assela* » (BAfD) ;  
et,
  - iii. Une somme de 400 000 dollars pour le projet « *Mécanisme d'investissement et de renforcement des capacités des PME pour les énergies propres* » (IFC) ;
- e) Rappelant sa décision de novembre 2011, selon laquelle les pays pilotes peuvent puiser dans leur allocation initiale pour formuler des projets pour lesquels un financement au titre de la réserve sera sollicité ou, si nécessaire, solliciter un financement sur les ressources en réserve, approuve un financement total de 500 000 dollars provenant de la réserve, à titre de don pour la préparation du projet « *Modernisation et expansion de Sor SHEPP* » (BAfD) ;
- f) Prend note du budget estimé pour les services de préparation et de supervision des projets assurés par les banques multilatérales de développement (BMD) pour les projets visés dans le plan d'investissement, et approuve à cette fin une première tranche de financement de 600 000 dollars, répartis comme suit :
  - i. Un montant de 200 000 dollars pour le projet « *Composante I : Centrale géothermique d'Aluto Langano* » (BIRD) ;
  - ii. Un montant de 100 000 dollars pour le projet « *Composante II : Stratégie de développement de la filière géothermique en Éthiopie* » (IFC) ;
  - iii. Un montant de 200 000 dollars pour le projet « *Ferme éolienne d'Assela* » (BAfD) ;  
et,

- iv. Un montant de 100 000 dollars pour le projet « *Mécanisme d'investissement et de renforcement des capacités des PME pour les énergies propres* » (IFC).

---

## RESUME DE LA PROPOSITION

### OBJECTIFS

1. Confrontée à l'accélération de sa croissance socio-économique et de son développement, l'Éthiopie enregistre depuis sept ans une augmentation de la consommation énergétique et une demande qu'elle ne peut satisfaire. Il s'ensuit que l'objectif premier défini pour le secteur de l'énergie dans le Plan quinquennal de croissance et de transformation, pour la période en cours et au-delà, est de satisfaire la demande énergétique du pays, en assurant constamment une production électrique suffisante et fiable, conforme aux normes internationales. La réalisation de cet objectif passe par l'accélération et l'achèvement de la construction des projets de centrales hydroélectriques et des autres projets de production d'électricité de source renouvelable, par la consolidation, la modernisation et l'extension des lignes de transport et de distribution d'électricité, pour développer l'accès des villages ruraux à l'électricité dans l'ensemble du pays, et ramener les pertes d'énergie aux niveaux de référence internationaux. L'exportation d'électricité vers les pays voisins est l'autre objectif visé.

2. Le développement des énergies de substitution fondées sur des sources renouvelables, telles que l'éolien, la géothermie, le solaire et la biomasse, et les mesures de maîtrise énergétique tiendront une place importante dans la combinaison énergétique de l'Éthiopie, et seront inclus dans la nouvelle Stratégie nationale pour une économie verte à l'épreuve du climat, qui a pour objectif ambitieux de doter l'Éthiopie, d'ici 2025, d'une économie non polluante et à l'abri des chocs climatiques. Le Plan quinquennal et la Stratégie pour une économie verte, tout comme les autres plans nationaux de développement, visent explicitement à s'attaquer aux problèmes de l'accès à l'énergie, de la qualité de la distribution et de la rentabilisation de l'utilisation énergétique au moyen de nouvelles politiques énergétiques et de la planification future.

3. Les investissements potentiels du SREP ont donc été classés par ordre de priorité, en fonction de leur capacité à aider le Gouvernement éthiopien à satisfaire la demande énergétique globale et à fournir un accès à l'énergie conforme aux normes internationales prises comme référence dans le Plan quinquennal, tout en respectant la sobriété carbone définie dans l'énoncé de mission de la Stratégie nationale pour une économie verte, et en apportant des solutions aux problèmes structurels que le Gouvernement éthiopien doit résoudre, à savoir l'accès à l'énergie et son utilisation productive, notamment dans les communautés rurales où l'accent sera mis sur les femmes et les filles.

### RESULTATS ESCOMPTES

4. Le SREP est au cœur du Plan quinquennal de croissance et de transformation de l'Éthiopie qui définit les principaux résultats escomptés à court terme dans le secteur de l'énergie, et de la Stratégie nationale pour une économie verte qui détermine la marche à suivre pour assurer au pays une croissance à long terme sobre en carbone. Le Plan quinquennal vise à porter

la capacité de production énergétique du pays de son niveau actuel de 2000 MW à 10 000 MW, d'ici la fin de 2015. L'objectif est de satisfaire la demande intérieure et d'exporter l'excédent de production vers les pays voisins, et au-delà. L'accent est également mis sur la nécessaire extension du réseau de transport et de distribution électrique afin de livrer l'énergie produite au consommateur de manière efficace et rentable. Le Plan quinquennal prévoit en outre de porter la clientèle de la compagnie d'électricité des 2 millions d'abonnés actuels à 4 millions d'abonnés, et d'accroître le taux d'accès à l'électricité de 45 % à 75 %.

5. Il a également pour objectif de favoriser la diffusion des technologies fondées sur les énergies renouvelables, et de développer l'accès aux sources d'énergie modernes afin de réduire le rythme du déboisement et les émissions de carbone. À la fin de la période couverte par le Plan quinquennal, 80 % des ménages au moins disposeront de services énergétiques modernes, grâce à la distribution de cuisinières basse consommation et d'autres appareils fondés sur les énergies renouvelables ; dans la plupart des cas en effet, la collecte de bois de feu et autres combustibles est le fait de ces ménages. Leur existence s'en trouvera améliorée, notamment au plan de la santé, de la scolarité accrue des filles et d'un moindre risque de violences et d'enlèvements. De plus, le temps habituellement passé à la collecte de bois de feu pourra, dans bien des cas, être consacré à des activités économiques (pour les femmes), et à une plus grande assiduité scolaire des filles.

6. La bonne mise en œuvre du SREP ouvrira la voie à une diversification de la combinaison énergétique dans la production nationale d'électricité qui s'enrichira durablement du recours à la géothermie et à l'énergie éolienne, et deviendra ainsi plus fiable et mieux protégée contre les aléas climatiques. Elle viendra en outre accélérer l'électrification du pays en développant la capacité des systèmes de distribution. Le SREP contribuera ainsi largement à la réalisation des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre que s'est donnés l'Éthiopie dans sa Stratégie nationale pour une énergie verte.

## **CRITERES, PRIORITES, TABLEAU DE FINANCEMENT DU PROGRAMME, ET ACHEMINEMENT DES FONDS**

7. Tout au long de la Phase I de programmation, différentes solutions ont été analysées, en vue du plan d'investissement du SREP, pour développer le recours aux sources d'énergie renouvelable disponibles dans le pays (y compris la possibilité de centrales hydroélectriques d'une capacité de moins de 10 MW), durant la période de planification 2011-2015. L'investissement dans les énergies renouvelables — hors grandes centrales hydroélectriques et extension du réseau de transport et de distribution — représente un budget total de 840,8 millions de dollars à financer par le SREP et d'autres sources de financement. Les investissements ont été classés et hiérarchisés en fonction des sept critères suivants :

- i. Pertinence stratégique pour le développement du pays ;
- ii. Promotion de la parité hommes-femmes ;
- iii. Effet positif sur l'environnement ;
- iv. Potentiel d'expansion ;

- v. Rapport coût-efficacité ;
- vi. Possibilité de nouveaux bénéficiaires directs ;
- vii. Degré de préparation à la mise en œuvre.

8. Suite à l'examen fondé sur ces critères, les composantes suivantes et les budgets correspondants ont été classés dans l'ordre de priorité défini au tableau 1 ci-après. Le programme représente un budget total estimé de 840,8 millions de dollars, que le SREP devrait couvrir à hauteur de 69,5 millions de dollars ; le tableau comprend également les données relatives à deux projets en attente.

**Tableau 1: Tableau de financement (en millions d'USD)**

SREP	#	Projet	Coût total	Gouvernement éthiopien	SREP	BMD	Autres
Allocation initiale	1	Exploitation du champ géothermique d'Aluto Langano et stratégie pour la filière géothermique	233,6	81,1	26,0	60,0	66,5
	1.1	- Composante I : Centrale géothermique d'Aluto Langano	231,6	80,6	24,5	60,0	66,5
	1.1.1	Phase I : Évaluation et forages d'exploitation	91,1	41,0	23,6	10,0**	16,5*
	1.1.2.1	Phase II : Don pour la préparation du projet	1,1	0,2	0,9		
	1.1.2.2	Phase II : Construction de la centrale et des lignes de transport	139,4	39,4	-	50,0+	50,0***
	1.2	- Composante II : Définition d'une stratégie à long terme pour la filière géothermique	2,0	0,5	1,5	-	-
	2	Projet de ferme éolienne d'Assela	250,0	40,0	20,0	140,0	50,0++
	2.1	Don pour la préparation du projet (étude de faisabilité)	2,0	0,3	1,7	-	-
	2.2	Construction de la ferme éolienne et des lignes de transport	248,0	39,7	18,3	140	50,0
	3	Mécanisme d'investissement et de renforcement des capacités des PME pour les énergies propres	12,0	-	4,0	4,0	4,0+++
	3.1	Phase préparatoire : préparation du projet et renforcement des capacités	0,4	-	0,4	-	-
	3.2	Services consultatifs et renforcement des capacités	1,6	-	1,6	-	-
	3.3	Mécanisme de financement	10,0	-	2,0	4,0	4,0
	<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>495,6</b>	<b>121,1</b>	<b>50,0</b>	<b>204,0</b>
Liste d'attente	4	Exploitation du champ géothermique de Tendaho	319,6	60,85	10,0	188,0	60,75
	5	Modernisation et expansion de Sor SHEPP	25,6	5,9	9,5	10,2	-
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>345,2</b>	<b>66,75</b>	<b>19,5</b>	<b>198,20</b>	<b>60,75</b>
<b>TOTAL</b>			<b>840,8</b>	<b>187,85</b>	<b>69,5</b>	<b>402,20</b>	<b>181,25</b>

	100%	22,2%	8,3%	48,0%	21,5%
--	------	-------	------	-------	-------

\* Inclut un montant de 10 millions de dollars apporté par le Gouvernement japonais. L'écart de 6,5 millions de dollars devrait être couvert par d'autres bailleurs de fonds. Si cette somme ne peut être mobilisée, le Gouvernement éthiopien la prendra à sa charge.

\*\* Cofinancement de 10 millions de dollars par la Banque mondiale.

\*\*\* Suite à des discussions préliminaires entre les gouvernements de l'Éthiopie et du Japon, le déficit de financement (50 millions de dollars) devrait être comblé par le Gouvernement japonais.

+ Un montant de 50 millions de dollars, qui servira à financer la construction de la centrale, est en attente de l'allocation à l'Éthiopie au titre du prochain cycle de financement de l'ADF et/ou de l'IDA. Si le Gouvernement éthiopien choisit d'augmenter la part de son allocation ADF et/ou IDA au projet, les sources de financement pourraient s'en trouver modifiées.

++ Le déficit de financement de 50 millions de dollars devrait être couvert par d'autres bailleurs de fonds. Pour le cas où cette somme ne pourrait être mobilisée, les banques multilatérales de développement et le Gouvernement éthiopien organiseront des réunions de donateurs afin de réunir le cofinancement nécessaire. En cas d'impossibilité, le Gouvernement éthiopien affectera à ce projet ses allocations futures au titre de l'ADF et/ou de l'IDA.

+++ Un montant de 4 millions de dollars devrait être pris en charge par des institutions financières locales.

9. Le tableau 2 ci-dessous indique les banques multilatérales de développement qui seront chargées d'acheminer les fonds du SREP en vue du financement des projets visés au présent plan d'investissement. Les banques multilatérales de développement exécuteront les ressources du SREP conformément à leurs propres politiques, modalités et procédures, notamment pour la passation de marchés, la gestion financière (y compris la gestion du risque fiduciaire), le suivi et l'établissement de rapports.

**Tableau 2 : Acheminement des ressources du SREP**

#	Projet	Allocation du SREP (millions d'USD)	Don pour la préparation du projet	BMD chargée de l'exécution du don	BMD chef de file	Organisme d'exécution
1	<b>Exploitation du champ géothermique d'Aluto Langano et étude de la filière géothermique</b>					
1.1	- Composante I : Centrale géothermique d'Aluto Langano	24,5	OUI	BafD	Banque mondiale	MoWE/EEPCo/GSE
1.2	- Composante II : Définition d'une stratégie à long terme pour la filière géothermique	1,5	NON	-	IFC	MoWE/IFC
2	<b>Ferme éolienne d'Assela</b>	20	OUI	BafD	BafD	MoWE/EEPCo
3	<b>Mécanisme d'investissement et de renforcement des capacités des PME pour les énergies propres</b>	4,0	NON	IFC	IFC	Banque commerciale locale
4	<b>Modernisation et expansion de Sor SHEPP<sup>1</sup></b>	9,5	OUI	BafD	[À déterminer]	[À déterminer]

<sup>1</sup> Le plan d'investissement fait état du projet Modernisation et expansion de SOR SHEPP à titre de projet en attente ; sa réalisation sera fonction de son approbation, en temps utile, par le Sous-Comité du SREP. Conformément aux lignes directrices du SREP, l'Éthiopie est en train de préparer une demande de don au titre de la préparation de projets afin de financer la mise à jour d'une étude de faisabilité existante et la conception détaillée des composantes à installer.